

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2024

Présents : ASCARI S. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / RIOU J./ BERNARD A. / PELLEGRIN R / BARDINE L. / GRANDJEAN L.

Excusés : ROBERT G. / BAUDRAND M. / CHEVAT L. / TEILHAS-BALME V. / VINCENT J.

Alain BERNARD ouvre la séance à 20h00, présente le compte rendu du mois de juillet. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ Bilan piscine 2024

Cpte rendu P. LEOUZON : hausse de la fréquentation cette année, plus de 8 000 entrées. Plusieurs facteurs l'expliquent notamment la fermeture des établissements à Cruas et à St Vincent de Barrès, les usagers viennent des communes limitrophes et même de la vallée de l'Ouvèze. La piscine municipale est ouverte au public à partir du 15 juin, les mercredis et week-ends et du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 11h à 19h. Les écoles bénéficient de créneaux spécifiques en juin. L'accès aux campeurs est gratuit s'ils portent un bracelet selon la convention DSP. Le gérant a remplacé ce bracelet par une carte magnétique, cela a fonctionné de la même manière. La fréquentation par les groupes (ALSH CRUAS / CHOMERAC / ST LAGER / HOPITAL etc...) s'est multipliée. Le personnel : 3 surveillants de baignade, 2 jeunes au snack et Angélique ANDRE, régisseuse responsable, ainsi que les agents techniques, responsables de la machinerie. L'espace vert est très apprécié. Deux nocturnes ont ponctué la saison, le 17 juillet (63 personnes) et le 7 août, (environ 80 personnes) : ces repas ont été confectionnés à l'aide de produits locaux. La réunion de fin de saison a fait apparaître quelques points négatifs : les douches des pédiluves fonctionnement mal, l'eau des douches au sanitaire est trop chaude, quelques carreaux sont à changer, problème de fuites sur certains skimmers. La commission piscine envisage une réunion très prochainement afin de planifier ces travaux. Les ALSH viennent sans matériel (ceinture / brassards...) et la piscine ne possède pas ce matériel en nombre suffisant, à noter de le signaler à la saison prochaine. Le règlement stipule que les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagné (sous la responsabilité) par un adulte. Il semblerait que les enfants ou familles logés au camping n'aient pas eu cette information. Des élus de la commission sont allés voir le gérant pour rappeler cette règle. Problème d'incivilité : intervention de la gendarmerie.

Litige avec une scété : plusieurs factures non soldées en attente. M. le Maire précise que la prestation est inacceptable que le paiement sera honoré quand le travail sera effectué. P. LEOUZON propose de faire un courrier à cette société. Rappel : intervention de cette scété en 2022, rappel de la municipalité en 2024, rencontre tendue, situation en stand by.

Les moyens de paiement et leur évolution sont tangibles : la CB est de plus en plus utilisée, la location d'un TPE est désormais indispensable.

✓ Tennis

Le court a été bien utilisé pendant l'été, par les administrés et les campeurs. Une personne a retendu le filet. Le grillage reste en mauvais état, il s'agirait de prévoir sa réparation. Un usager demande le rétablissement de l'éclairage. Deux ampoules sont encore en état de marche, un devis pour l'intervention d'un électricien sera demandé.

✓ Avancement différents chantiers

Cpte rendu S.ASCARI : Multi-accueil

Le gros œuvre est fini, le chantier a été long à démarrer mais malgré les intempéries, les maçons ont rattrapé leur retard, l'escalier depuis le rez de chaussée jusqu'aux vestiaires est terminé, le drain d'écoulement des eaux pluviales a correctement été réalisé autour du bâtiment : regards, buses, gravier, géotextile.

Côté sud : il avait été envisagé la réalisation d'un théâtre de verdure en échamps. S'il manque de moyens financiers, un mur sera édifié. La semaine 40, la toiture sera réalisée. Les plans de la cuisine ont été validés, cette dernière est en commande. M. VIGNE du SDE a la charge de trouver l'entreprise la plus sérieuse pour la mise en place des panneaux photovoltaïques, l'appel d'offres a été lancé.

Friteuse : le 380 est présent au compteur de la piscine mais Sylvain propose de prévoir une gaine pour amener ce courant jusqu'à la buvette afin de prévoir le branchement d'une friteuse pro.

Plomberie : il est très difficile de contacter un plombier local, or, des travaux sont à réaliser sur ce chantier : M. ASCARI se charge d'en parler avec M. Nicolas CHAMP, qui vient déjà pour la chaudière fioul du village.

Enfouissement de la fibre entre le nouveau bâtiment et le local technique : devis du SDE car cet enfouissement concerne également le raccordement des panneaux, producteurs d'électricité où un compteur indépendant est nécessaire. Après en avoir délibéré et après lecture du devis, les élus présents sont favorables à ces travaux.

Chaufferie : M. Nicolas CHAMP sera d'ailleurs présent mercredi 25 car depuis l'orage il y a 15 jours, il y a un problème de fonctionnement sur le système de chauffage, un débouage est sans doute nécessaire.

Chantier les Mottès : les travaux de terrassement sont quasi terminés, la maçonnerie du 1^{er} niveau a démarré sur le 1^{er} bloc, des gros réservoirs d'eau ont été positionnés sur deux endroits, une réunion de chantier a lieu une fois par semaine, le calendrier est à ce jour respecté, les normes de sécurité et de confort des ouvriers également. M. ALVES tient parole.

Fibre : le déploiement suit son cours, les élus ont assisté à plusieurs réunions afin notamment de diminuer au maximum l'implantation de nouveaux poteaux sur le territoire de St Lager Bressac. Les nouveaux poteaux en matière composite se fondent dans le paysage et imitent le bois. Les rouleaux de fibre optique sont entreposés au parking de l'espace détente.

✓ Voirie

Les travaux voirie 2024 par la scé SCR ont été réalisés, enrobé route de Richard, depuis le carrefour devant la propriété ROUBI jusqu'à la dernière construction et Bi Couche à Rouvèze afin de corriger les malfaçons de l'an dernier. La réception des travaux n'a pas eu lieu, la facture n'a pas encore été déposée sur Chorus.

✓ Cimetière

Valérie et Victoria ont répertorié les concessions à l'abandon ; le processus de reprise peut être amorcé. Le protocole est strict et normé. Des panneaux vont être placés sur lesdites concessions avant la Toussaint, période de fréquentation plus intensive. Quand/si le nom des propriétaires (descendants / héritiers) sera connu, ils seront contactés. Une entreprise sera ensuite sollicitée pour effectuer une réduction de corps, ces derniers seront placés dans un ossuaire. Les emplacements pourront ensuite être revendus.

Nouvelle allée : à droite de l'entrée, la ligne des dernières concessions vendues touche à sa fin, il s'agit à présent de créer une nouvelle allée pour l'accès aux concessions qui seront tête bêche aux existantes.

✓ Divers

Nouvelle association : **Team Bressac AG** : cpte rendu de J.RIOU : Privas Equitation a cessé d'organiser des manifestations au haras de Bressac (désormais attaché au haras de Rochessauve) ; la structure accueille toujours des animaux en pension, Myriam DUMAS continue de dispenser des cours mais cette nouvelle association souhaite à nouveau créer des événements (manifestations, concours, portes ouvertes...) il s'agit de jeunes gens déjà adeptes et adhérents au haras, très motivés et au fait de leur projet. Pour le moment, il n'y a pas eu de leur part de demande d'aide financière. Les élus leur ont proposé de participer à la fête de la voie douce, par l'entremise de balades à poneys le long du chemin des peintres.

Remarque L. BARDINE : beaucoup de trafic devant la nouvelle propriété ZD 27 route de Lombard ; cette voie est interdite aux véhicules de plus de 5 tonnes ; or de gros porte-chars, des pelles de 25T à 30T ont circulé pendant plusieurs semaines ou stationné sur la voie publique et ont gêné la circulation des riverains. Nulle autorisation n'a été délivrée par la mairie. De même, des élus remarquent de gros travaux de terrassement sur ladite propriété classée en zone agricole. Une autorisation d'urbanisme a été déposée et est en cours d'instruction.

A.BERNARD note qu'il rencontre le commandant de gendarmerie ce vendredi et qu'ils évoqueront l'affaire de dépôt sauvage en cours.

Certains élus en profitent pour signaler que les chiens de ce propriétaire divagent fréquemment sur la voie publique, cela peut être dangereux, autant pour les piétons, vélos

Samedi 28 septembre de 13h30 à 18h, fête de la Voie Douce sur le stade. Cette manifestation est couplée avec la fête des Familles organisé par la CCARC. Jeudi 26, les organisateurs décideront si l'activité est maintenue compte tenu de la météo défavorable annoncée.

Un arrêté sera produit pour créer un sens unique, côté Partage afin que les automobilistes ne débouchent pas sur la RD422 sans visibilité. Buvette : les élus sont à la recherche d'une association qui pourrait assurer la

tenue de la buvette. A.BERNARD remarque la CCARC met en place également une buvette, ce qui risquerait de faire doublon, P.LEOUZON rappelle que cette dernière ne propose que des jus de fruits, elle est organisée par des jeunes afin de financer un projet pédagogique. Une demande a été transmise aux associations APE du RPI et Zéro chômeur du Teil.

CCAS : une réunion des membres a permis le choix du colis, le prestataire est le même que l'an passé, le panel du choix des produits s'est agrandi, l'association travaille désormais avec l'ESAT de la Barrèze de Privas, rencontre avec M. CRESPIY (directeur). Ces colis sont distribués chaque année aux personnes administrés de 70 ans et plus. La commune possède un listing des attributaires mais il se peut que des personnes soient oubliées. Si tel était le cas, les responsables invitent ces personnes à venir s'inscrire en mairie. De même, le CCAS organisent comme chaque année un repas d'automne réservé aux aînés de 65 ans et plus. Cette année, les invitations ont été transmises par mail ou par courrier. Les personnes non contactées et intéressées pour participer, sont invitées à venir s'inscrire en mairie. Ce repas est prévu dimanche 27 octobre à la salle polyvalente.

Alain THEOULE a contacté comme année la mairie et nous sollicite pour la **vente des brioches ADAPEL**. Les membres du CCAS prévoient de faire deux permanences à côté du chalet paysan vendredi /samedi 13 et 14/10 et de laisser des brioches à la vente en mairie.

Le bulletin est en cours de rédaction : la commission invite les élus à leur faire part d'information qui pourrait faire l'objet d'un article et/ou de mettre en lumière une action exceptionnelle.

S. ASCARI propose de faire un article sur le départ en retraite de Jean-Michel RAVEL, son discours était particulièrement intéressant et plaisant, il faudrait pouvoir le récupérer,

Café littéraire : Lecture proposé au Camping le 5 octobre prochain à 18h,

Reprise/Transmission Ferme ouverte Jeudi 17 octobre 2024, à 9h salle de réunion Coorganisation ADDEAR 07 / Terre de Liens,

Ball Trap Groupe d'animation : même lieu, même fréquentation, aucune plainte, peu de bruit.

Moto Cross : très belle manifestation, 300 pilotes engagés, bonne météo, félicitations aux organisateurs pour leur temps et prestation de qualité.

Chorale paroisse : entraînement le vendredi soir à la salle de réunion.

Bibliothèque : signature convention avec CCARC, (mise en réseaux, achat matériel / livres) A l'unanimité, les élus chargent le Maire de signer ladite convention,

DM 2 : les crédits au chapitre 65 sont insuffisants pour régler les indemnités des élus, Un transfert sera opéré depuis le chapitre 11.

Placard salle TED : l'association est en stand by, si tel est le cas, une demande sera transmise à la présidente pour récupérer le placard attribué à la salle pour une autre association.

Le Jet d'Encre : représentation du 28 septembre reportée au 16 nov 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.